

**Agir en prévention
par la gestion intégrée des ennemis des cultures :
des ressources et des outils à votre disposition**

**par Katia Colton-Gagnon, agronome,
coordonnatrice en phytoprotection UPA**

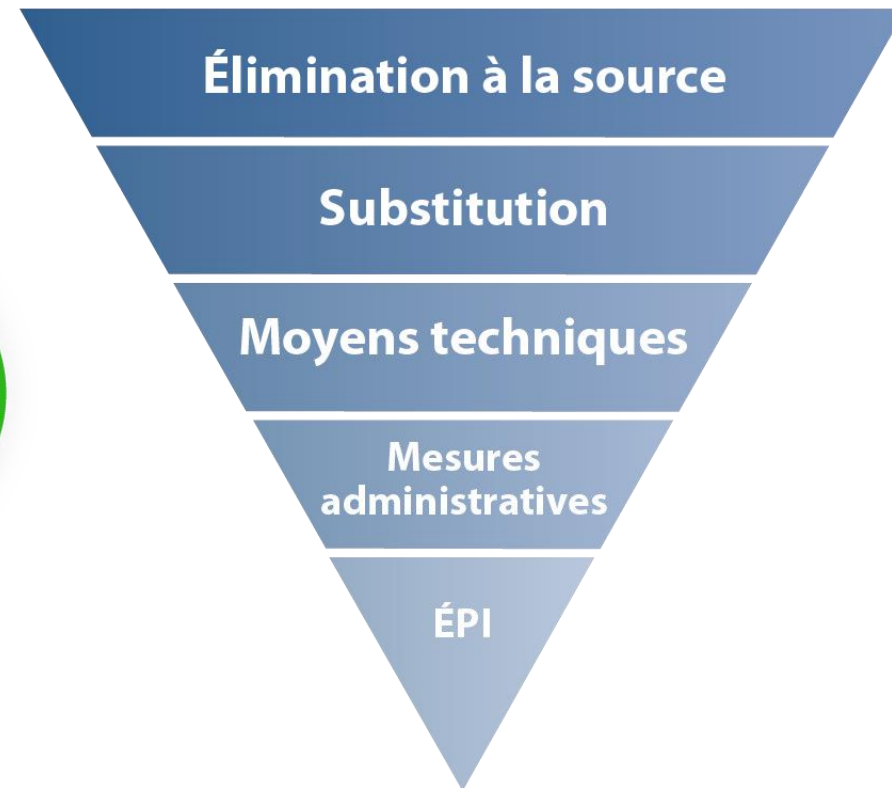


**POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR**

L'Union des producteurs agricoles

Webinaire 29 mars 2021

Protégez vos cultures...

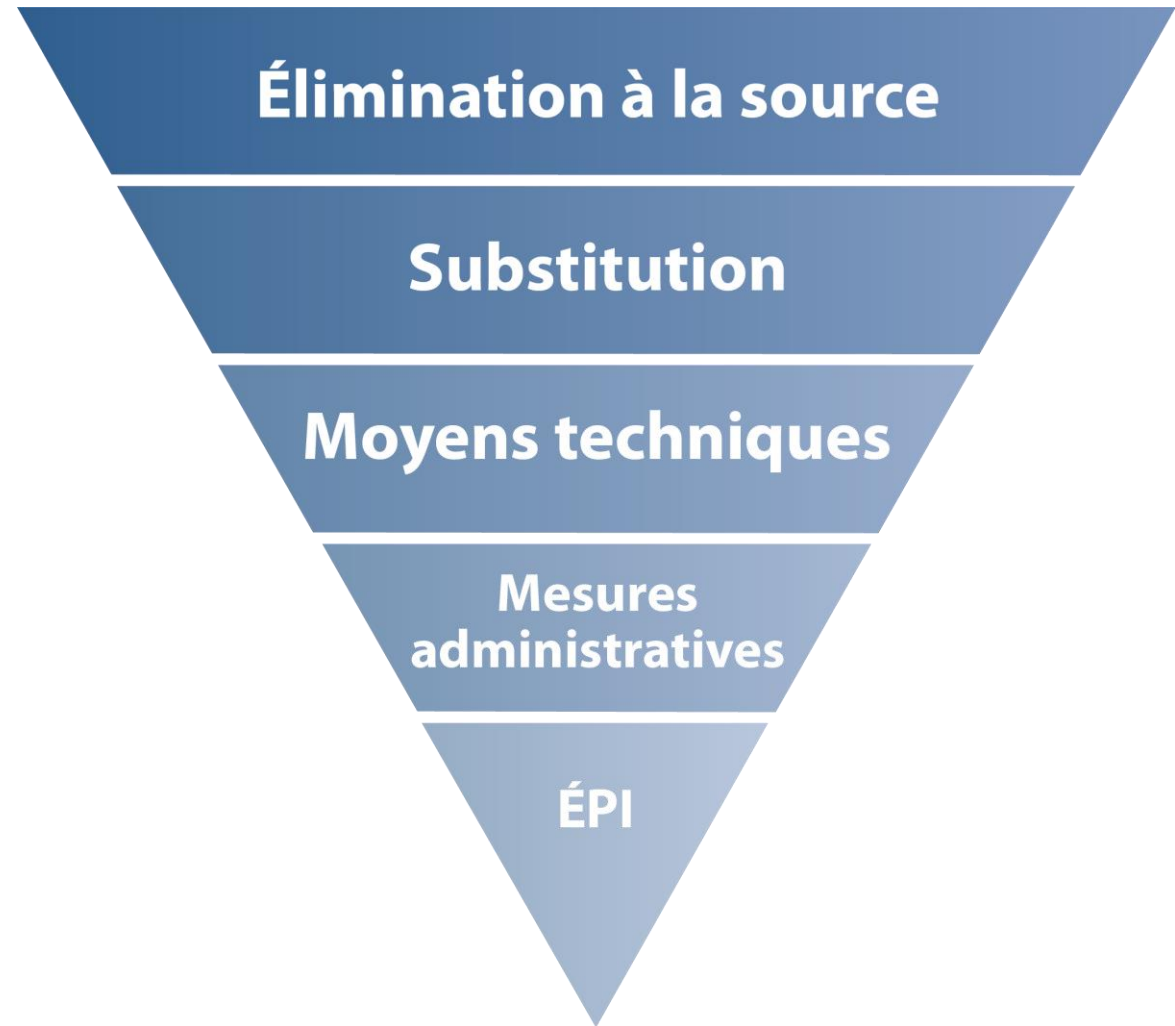


Protégez vos cultures

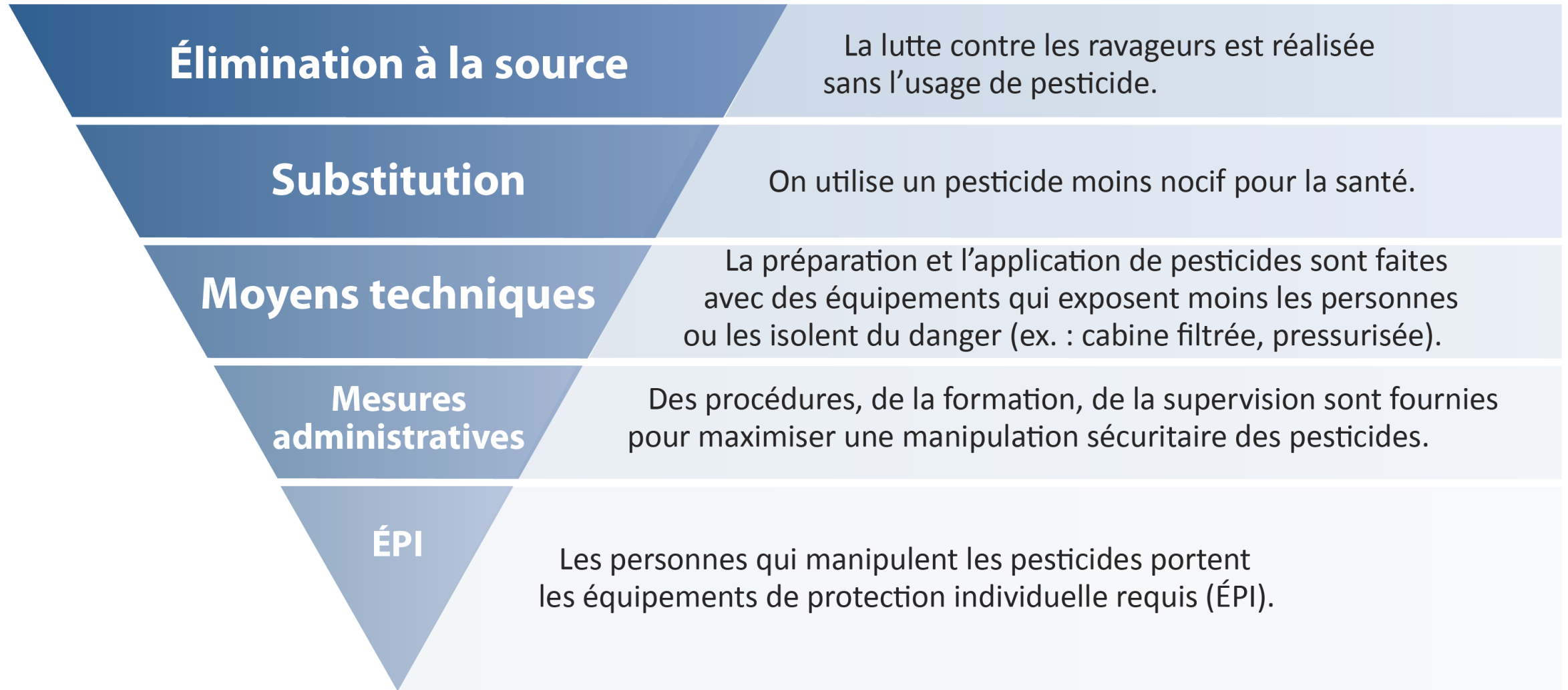
En santé et sécurité du travail, la pyramide inversée est une façon largement utilisée pour illustrer la hiérarchie des mesures permettant d'éliminer ou de réduire l'exposition aux dangers. Notre utilisation est adaptée de la représentation qu'en fait le National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH)¹.

Ainsi, l'élimination du danger à la source est la première mesure à privilégier en prévention. Lorsqu'on ne peut éliminer le danger complètement, une combinaison d'autres mesures permet de réduire au minimum l'exposition à ce danger.

¹ www.cdc.gov/niosh/topics/hierarchy



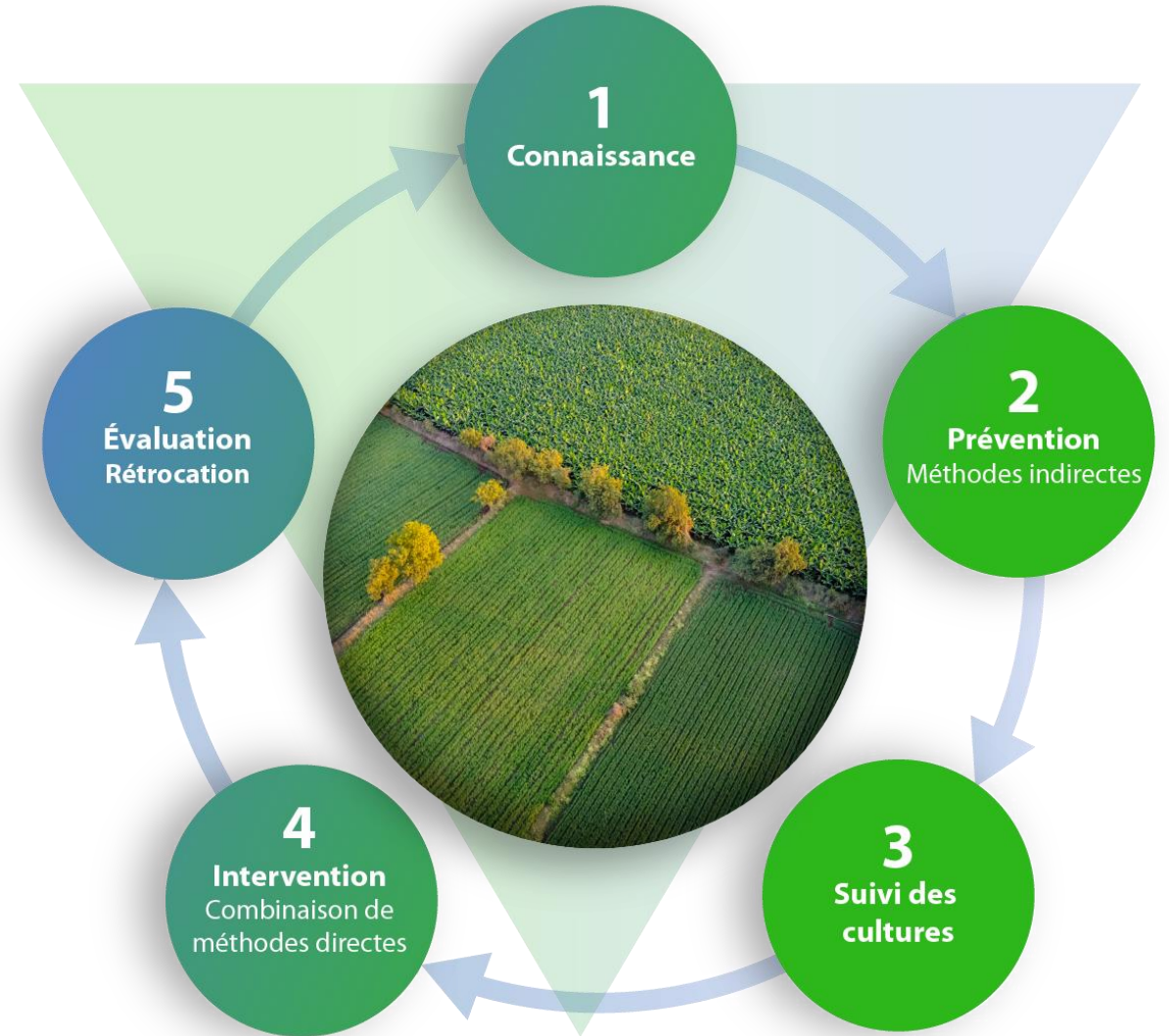
Exemple d'application de la hiérarchie des mesures de prévention aux pesticides



Protégez vos cultures

La gestion intégrée des ennemis des cultures est aussi un processus de prévention. On essaie de réduire les populations de ravageurs par des méthodes indirectes, sans pesticide. Si on n'y parvient pas, on utilise des pesticides d'une façon à en atténuer le plus possible les impacts négatifs sur la santé humaine et l'environnement.

Les pages qui suivent vous présentent des références et des outils pour vous aider à protéger vos cultures tout en protégeant votre santé.



Protégez votre santé!

Lutte contre les ravageurs sans usage de pesticides



- **Approfondir ses connaissances et appliquer des méthodes préventives**
 - [IRIS phytoprotection](#)
 - [Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection](#)
 - [Réseau d'avertissements phytosanitaires \(RAP\)](#)
 - [Agrobonsens](#)
 - [Agri-Réseau](#)
 - Guides et recueils sur les cultures et les ravageurs
- **Appliquer les principes de biosécurité à la ferme**
 - [Trousse d'information sur la biosécurité dans le secteur des grains](#)
- **Surveiller l'apparition et l'évolution des ravageurs par le dépistage et utiliser les outils**
 - [RAP](#)
 - [Agrométéo Québec](#) (modèles prévisionnels)
- **Consigner les observations de dépistage**
 - [Outil Mauvaises herbes](#)
- **Envisager une transition vers un mode de production certifié ou biologique**

Utilisation de pesticides moins à risque pour la santé



- **Intervenir avec le produit le moins à risque pour la santé et l'environnement tout en étant efficace**
[SAgE pesticides](#)
(traitement avec les indices de risque les moins élevés, produits biologiques)
- **Consulter un conseiller**
[Réseaux Agriconseils](#)
- **S'informer sur le financement disponible**
[Prime-Vert – Volet 1](#) (solutions de recharge)
[Programme services-conseils](#)

Préparation et utilisation sécuritaire des pesticides



- **Respecter le mode d'emploi du pesticide**
Étiquette ([outil de recherche de Santé Canada](#))
[Agrométéo Québec](#) (conditions météorologiques)
- **Entretien et régler le pulvérisateur au moins une fois par année**
[Service Action-réglage](#) (fait par un conseiller)
Fiches techniques pour le faire soi-même
([pulvérisateur à rampe](#) et [pulvérisateurs à jet porté](#))
- **Moderniser les équipements de pulvérisation**
[Prime-Vert volet 1](#) (équipements)
- **Réévaluer le programme de phytoprotection annuellement en consignait les observations**
Registre d'utilisation des pesticides (ex. : [SAgE pesticides](#))
Évaluation de la gestion intégrée des ennemis des cultures et de la gestion des pesticides ([EGP](#))
[Trousse d'information sur les pesticides](#)

Procédures de travail, information,
formation, supervision



- **Respecter la réglementation**

Canada

[Loi sur les produits antiparasitaires](#)

[Règlement sur les produits antiparasitaires](#)

Québec

[Loi sur les pesticides](#)

[Code de gestion des pesticides](#)

[Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides](#)

[Loi sur la santé et la sécurité du travail](#)

Municipalité

Règlementation municipale applicable

- **Respecter les délais de réentrée et d'attente avant la récolte**

[SAGe pesticides](#)

- **Signaler le danger**

Affiches post-traitement ([rouge](#) et [jaune](#))

La prévention en action

Procédures de travail, information,
formation, supervision



Des ressources et des outils pour vous aider

- **Appliquer les mesures requises pour la santé et la sécurité du travail et établir une procédure de travail**
Envisager différentes options pour réduire les risques associés aux pesticides (ex. : travail à forfait)
[Liste de vérification des pesticides pour les producteurs agricoles](#)
- **Connaître les risques des pesticides utilisés**
[SAgE pesticides](#)
Étiquette ([outil de recherche de Santé Canada](#))
Fiche de données et de sécurité
- **Imprimer et répertorier les étiquettes et les fiches de données de sécurité**
- **Informerses employés et les membres de sa famille sur les risques et les mesures de prévention retenues**

Protection individuelle



- **S'informer**
[Formation Protégez vos cultures, protégez votre santé](#)
(voir webinaire, vidéo et coffre à outils)
- **Identifier les ÉPI requis pour la manipulation de pesticides**
[SAgE pesticides](#)
Étiquette ([outil de recherche de Santé Canada](#))
Fiche de données de sécurité
- **Se procurer les ÉPI requis, apprendre à les utiliser et à les entretenir**
- **Évaluer annuellement son programme de prévention**

Protégez vos cultures, protégez votre santé



Pour information

Direction des recherches et politiques agricoles

450 679-0540 poste 8434

[Service de santé et de sécurité du travail](#)

450 679-0540 poste 8387



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles

La prévention, pour votre santé et votre sécurité au travail